recommandations de la Commission Publifin et que nous veillerons à ce qu'elles soient appliquées.

Je sais aussi que l'article faisait état du problème de remboursement et là aussi, le rapport de la Commission Publifin est très clair par rapport aux comptes et par rapport aux remboursements, nous veillerons à ce qu'il y ait un plan de remboursement qui nous soit soumis.

(Applaudissements)

M. le Président. - La parole est à M. Hazée.

M. Hazée (Ecolo). - Je remercie Mme la Ministre pour sa réponse. Ces informations qui se multiplient quant à ces arguments ou ces arguties que l'on utilise pour que les choses n'avancent pas, cela va être pris comme des signaux d'alerte. À un moment donné, c'est de la responsabilité du Gouvernement. Vous le savez, il sera questionné. Je veux croire que vous agirez avec la détermination requise et, en même temps, j'attire votre attention et votre vigilance par rapport aux plans de certains qui s'imaginent déjà exercer des mandats supplémentaires.

J'ai ouï dire que certains s'imaginaient dans de nouvelles filiales au sein du groupe. Ce serait une certaine forme de bras d'honneur à l'égard de notre Wallonie, du Parlement et du Gouvernement et, dès lors, c'est vraiment l'urgence de la situation qui doit maintenant vous mobiliser.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, chers collègues, nous terminons ainsi le second chapitre de l'après-midi.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

M. le Président. - Conformément à l'article 68 du règlement, les questions d'actualité ont lieu en ce début de séance de l'après-midi.

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. LEGASSE À M. DI ANTONIO, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA MOBILITÉ, DES TRANSPORTS, DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ET DES ZONINGS, SUR « L'EFFICACITÉ DES MESURES MISES EN PLACE PAR LA WALLONIE POUR LIMITER L'IMPACT DE LA FERMETURE DU VIADUC HERRMANN-DEBROUX »

QUESTION D'ACTUALITÉ DE MME MOINNET À M. DI ANTONIO, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA MOBILITÉ, DES TRANSPORTS, DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ET DES ZONINGS, SUR « LE BILAN DE L'OPÉRATION DE DÉLESTAGE DE LA E411 À L'ENTRÉE DE BRUXELLES ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR »

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. MAROY À M. DI ANTONIO, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA MOBILITÉ, DES TRANSPORTS, DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ET DES ZONINGS, SUR « LE PARKING DE LOUVAIN-LA-NEUVE POUR LES NAVETTEURS VERS BRUXELLES »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle les questions d'actualité à M. Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings :

- de M. Legasse, sur « l'efficacité des mesures mises en place par la Wallonie pour limiter l'impact de la fermeture du viaduc Herrmann-Debroux » ;
- de Mme Moinnet, sur « le bilan de l'opération de délestage de la E411 à l'entrée de Bruxelles et les perspectives d'avenir » ;
- de M. Maroy, sur « le parking de Louvain-la-Neuve pour les navetteurs vers Bruxelles ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

M. Legasse (PS). **-** Monsieur le Ministre, la semaine dernière, la veille du week-end, la Région bruxelloise, suite à un contrôle, a décidé de fermer le viaduc Hermann-Debroux. Ce n'est pas sans conséquence puisque pas moins de 20 000 navetteurs entrent, pénètrent la Région bruxelloise et la Ville de Bruxelles par là, en passant, ceci dit, par le Brabant wallon. Cette décision n'est pas sans conséquence.

Le Gouvernement wallon a réagi rapidement puisque vous avez pris l'initiative d'ouvrir 4 000 places de stationnement à Walibi. Décidément, à Walibi, il s'en passe des choses.

Vous avez aussi ouvert autant de places à Louvain-la-Neuve sans oublier l'augmentation du cadencement du Conforto. Autant de propositions et de solutions qui auraient dû ou qui auraient pu temporiser ou, en tout cas, minimiser cette problématique, certes, importante. Cependant, il semblerait que le résultat ne soit pas au rendez-vous puisque très peu de navetteurs se sont présentés tant au parking qu'au bus. On a même vu un reportage avec une personne qui avait un bus pour elle seule, si j'ai bien été attentif à tout ce qui paraissait dans la presse à ce sujet.

Monsieur le Ministre, comment expliquez-vous ce manque de résultats, finalement, de ces initiatives par rapport à cette fermeture du viaduc Herrmann-Debroux ?

Je vous remercie pour vos réponses.

M. le Président. - La parole est à Mme Moinnet pour poser sa question.

Mme Moinnet (cdH). - Monsieur le Ministre, la SNCB et les TEC ont bien joué leur rôle de service public puisqu'ils ont rapidement proposé des alternatives à la voiture suite à la fermeture du viaduc Herrmann-Debroux.

On sait qu'à la nouvelle gare SNCB à Louvain-la-Neuve ont été proposées plus de 2 200 places de parking aux automobilistes pour qu'ils puissent garer gratuitement leur voiture à Louvain-la-Neuve. Un peu plus loin, également, sur le parking de Walibi, 2 000 places étaient offertes aux automobilistes afin qu'ils puissent rejoindre la capitale via un service de navettes TEC.

Deux trains étaient également affrétés durant les heures de pointe pour les personnes qui voulaient rejoindre la capitale. Malheureusement, comme l'a dit mon collègue, le succès n'a pas été au rendez-vous puisque seulement une centaine de personnes ont pris les navettes supplémentaires et que les parkings de Louvain-la-Neuve et de Wavre n'étaient pas remplis.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous faire le bilan sur cette action ? Quelles mesures comptez-vous prendre si des mesures similaires devaient appliquées à l'avenir ? Quel enseignement pouvez-vous en tirer ? Quelles mesures pouvez-vous prendre si les problèmes au viaduc devaient être prolongés ? Pensez-vous que le ministre fédéral de la Mobilité va continuer à prolonger l'offre de trains renforcée ?

Je vous remercie pour vos réponses.

(Applaudissements)

M. le Président. - La parole est à M. Maroy pour poser sa question.

M. Maroy (MR). - Monsieur le Ministre, dès l'annonce de la fermeture par les autorités bruxelloises du viaduc Herrmann-Debroux, le Gouvernement wallon s'est mobilisé. Il a mis en œuvre des solutions concrètes, pragmatiques, pour éviter que les navetteurs de la E411 ne vivent l'enfer dans les embouteillages, comme l'ont dit mes excellents collègues. Des trains supplémentaires ont été programmés, des bus Conforto supplémentaires ont été programmés depuis deux parkings spécialement réquisitionnés. L'un, on l'a dit, à Bierges, et l'autre à Louvain-la-Neuve.

Je pense que le Gouvernement wallon a été proactif, il a cherché des solutions concrètes, je tiens à l'en féliciter. Sur le fait que cela ne rencontre pas beaucoup de succès, nous ne sommes que mercredi, laissez le temps au temps.

Ma question porte sur l'un de ces parkings. C'est le parking de Louvain-la-Neuve : 2 300 places, 22 mètres de profondeur. Cela en fait le plus grand parking souterrain du Benelux. C'est donc un magnifique outil. Il est prêt, il est terminé.

Il y a juste un tout petit souci – Canal+ s'en est d'ailleurs moqué il y a deux ans –, c'est que normalement – le Gouvernement wallon s'y était engagé – il devait être relié par un accès direct à l'autoroute E411. Malheureusement, cela n'a pas été fait et donc on entre dans ce magnifique parking, c'est énorme – je suis allé le voir – par une petite porte, ce qui évidemment risque de poser quelques problèmes de mobilité.

Il y a deux ans déjà, j'avais interpellé votre prédécesseur, Maxime Prévot, sur cette question et il m'avait dit de mettre tout en œuvre pour débloquer les budgets en 2016. Nous sommes aux portes de 2018. Ma question, Monsieur le Ministre, est de savoir si vous avez réussi à débloquer enfin ces crédits, 10 millions d'euros, pour réaliser cet accès direct depuis l'autoroute jusqu'au parking, ce qui évidemment rendrait le parking très attrayant.

Quand les travaux vont-ils pouvoir commencer ? Convenez avec moi que d'avoir mis 40 millions d'euros dans un bel outil sans pouvoir entrer par la grande porte, c'est un petit peu dommage.

(Applaudissements)

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Di Antonio.

M. Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings. - Mesdames et Messieurs les députés, c'est vrai que nous avons vécu, en termes de mobilité, un week-end agité puisque nous

étions vendredi après-midi en Comité exécutif des ministres de la Mobilité, les quatre ministres réunis au cabinet de M. Bellot. Nous avons pris toute une série d'engagements assez intéressants – nous aurons l'occasion d'y revenir –, mais le lendemain matin, nous ne pensions pas devoir nous reparler aussi rapidement.

Effectivement, dans la matinée de samedi, nous avons été prévenus par le ministre Smet des difficultés et de la fermeture de Herrmann-Debroux. Nous avons donc immédiatement lancé nos équipes pour essayer de trouver des solutions. En pleine coordination, j'ai eu M. Bellot à plusieurs reprises au téléphone ce week-end pour dégager des solutions.

Quelles sont-elles ? Tout d'abord, nous avons mis à disposition de Bruxelles Mobilité des capacités techniques et logistiques supplémentaires. Nous avons proposé un ingénieur spécialisé dans les ouvrages d'art en Wallonie – il y a plus de 5 000 ouvrages d'art en Wallonie dont une partie importante de tunnels et de viaducs, nous avons donc des experts –, nous avons mis à disposition cette expertise de Bruxelles Mobilité.

Deuxièmement, du matériel, il fallait du matériel de signalisation pour fermer l'entrée de Bruxelles, ramener à un moment donné à une bande et signaler des itinéraires de déviation. Nous avons mis à disposition des panneaux, et cetera, toute une série de choses. Cela a été convenu dès samedi après-midi.

Nous avons également travaillé à une alternative que nous avons pu valider lors d'un Gouvernement, un Kern, dimanche matin. Le ministre-président ayant été averti samedi a pris l'initiative de nous réunir dimanche matin de manière à valider les différentes options proposées.

Comme vous l'avez dit, deux solutions.

La première dépendait de la SNCB, c'était d'anticiper l'ouverture du *park and ride* à Louvain-la-Neuve, 2 200 places. Il a pu être ouvert une dizaine de jours plus tôt que prévu. Tout n'était pas encore parfait – et je ne parle pas de l'accès principal – y compris dans l'apparence de ce parking avec des ascenseurs qui ne fonctionnaient pas encore, mais il était ouvert dès lundi 5 heures du matin. Je pense que nous avons agi rapidement. Le ministre Bellot a également mis des capacités supplémentaires au départ de cette gare afin qu'en sortant du *park and ride*, on ait directement accès à des trains en quantité suffisante. Nous avons aussi renforcé au départ du *park and ride*, l'offre Conforto en ajoutant de la capacité dans les bus existants et en ajoutant aussi deux bus supplémentaires.

Le deuxième travail fait en parallèle, parce que nous voulions proposer dès dimanche de manière conséquente une alternative, ce sont des discussions avec le parc Walibi, dont je tiens à souligner la totale collaboration. Dès samedi après-midi, nous avions un accord de principe. Il restait à régler les détails logistiques, mais nous avons pu là également ouvrir dès lundi matin 6 heures, avec une offre Conforto et une possibilité au départ de la gare à Walibi de rejoindre le réseau voie ferrée. L'ensemble était en place.

Effectivement, d'une fréquentation faible lundi – une centaine de voitures – nous en sommes à 250 aujourd'hui. Cela reste évidemment beaucoup trop peu par rapport à ce que nous avons mis à disposition. Cela montre bien que pour sortir un Belge de sa voiture, c'est très difficile. Malgré les heures de file, malgré les embouteillages, alors que tous ceux qui l'ont utilisé nous ont fait un retour exceptionnel, les gens sont très satisfaits. On sort de la voiture, on monte dans le Conforto, on est à Bruxelles ou on prend le train et on est directement avec des lignes tout à fait disponibles. Le retour est donc très positif du côté des utilisateurs, mais ils sont trop peu nombreux.

Nous allons évidemment maintenir le dispositif.

Tout d'abord, il y aura une décision du Gouvernement bruxellois demain : Herrmann-Debroux restera-t-il fermé ou sera-t-il ouvert ? Cela va évidemment complètement orienter la suite des événements.

S'il reste fermé, nous continuerons avec le dispositif tel qu'il existe aujourd'hui, puis progressivement, nous l'adapterons. Si la situation se stabilise autour de 500 à 1 000 utilisateurs, je pense que nous reviendrons vers un seul parking en renforçant les services à cet endroit-là.

Nous allons promotionner ces alternatives et les adapter en conséquence.

Monsieur Maroy, je vais vous répondre. Comme mon prédécesseur, je ferai le maximum pour qu'un accès direct puisse être rapidement organisé entre la E411 et ce *park and ride* de Louvain-la-Neuve qui, effectivement, est un superbe outil dans la perspective du RER et un superbe outil en termes de covoiturage. S'il y a bien un endroit où les Wallons du Brabant wallon, et même de Namur ou du Luxembourg, peuvent facilement se retrouver pour faire la dernière étape en covoiturant, c'est bien un endroit tel que celui-là.

(Applaudissements)

M. le Président. - La parole est à M. Legasse.

M. Legasse (PS). - J'entends bien la réponse du ministre par rapport au caractère temporaire des mesures et fonction de la décision de la Région bruxelloise qui se prendra demain. Le problème de mobilité dont on parle, c'est un problème qui manque aujourd'hui cruellement d'une vision stratégique et de politique cohérente à implémenter. On ne peut pas réagir au coup par coup en fonction d'un événement d'une Région voisine.

Je me permets d'insister, d'autant qu'en matière de covoiturage par exemple, qui est un des points de votre initiative, le ministre Ben Weyts a dit ce matin qu'il ne voulait pas de bande réservée. Il faudra nécessairement passer par la Région flamande. Il faudra trouver une solution à ce refus net et catégorique de M. Weyts, qui mentionne notamment que, dans pareille circonstance, il faudrait des bandes réservées pour toutes sortes d'autres véhicules et une multitude de bandes réservées.

Je peux aussi simplement dire que les libéraux ont été visionnaires puisqu'ils avaient fait un petit repérage à Walibi et qu'effectivement, Walibi sert bien aujourd'hui.

M. le Président. - La parole est à Mme Moinnet.

Mme Moinnet (cdH). - Je voudrais à nouveau saluer les mesures que le ministre a prises assez rapidement, dès le week-end, pour éviter que la fermeture du viaduc n'entraîne d'importantes congestions du trafic pour les nombreux Wallons et Wallonnes qui rejoignent la Région bruxelloise.

Comme vous le dites, il est difficile de sortir un Belge de sa voiture, mais je pense néanmoins que ces offres alternatives sont à pérenniser afin d'inciter davantage d'automobilistes à changer leur comportement de mobilité et à choisir de rentrer à Bruxelles via des transports en commun.

M. le Président. - La parole est à M. Maroy.

M. Maroy (MR). - Je réponds d'abord à Dimitri Legasse, qui est en quelque sorte le pyromane qui crie « Au feu ! » Le PS a instrumentalisé la CGSP pour qu'elle organise une grève politique mardi.

(Réactions dans l'assemblée)

Attendez ! Quel est le résultat ? C'est qu'il n'y a pas de bus.

M. Legasse (PS). **-** Quel est le rapport ?

M. Maroy (MR). - Je vais vous l'expliquer, le rapport.

Il n'y a pas de bus qui desservent les deux parkings dont on a parlé. Il n'y a donc aucun intérêt pour les navetteurs d'aller dans ces parkings-là puisqu'il n'y a pas de bus et pas de train, puisque vous avez instrumentalisé une grève politique.

Il faut de temps en temps savoir se réjouir lorsque des solutions concrètes sont organisées. Franchement, j'applaudis le Gouvernement qui a essayé de venir en aide aux automobilistes. Je pense que les citoyens ont bien compris la différence entre vous et nous : nous, nous essayons d'apporter des solutions concrètes ; vous, au problème du viaduc d'Hermann-Debroux. Qu'avez-vous fait ? Vous avez organisé une grève qui a plongé des dizaines de milliers de personnes dans l'embarras.

(Réactions dans l'assemblée)

M. Dermagne (PS). - Journaliste, parlementaire et attaché de presse maintenant...

M. le Président. - S'il vous plaît.

M. Maroy (MR). - Je comprends que cela énerve le Parti socialiste.

M. Dermagne (PS). - Cela me fait rire.

M. Maroy (MR). - Ceux qui nous suivent sur les télévisions locales ont bien compris la différence entre vous et nous. Vous essayez de compliquer les choses, nous essayons de les faciliter.

Maintenant, à propos de la réponse...

M. Legasse (PS). - Vous fumez, mais vous en fumez trop, Monsieur Maroy.

M. Maroy (MR). - S'il y avait moyen d'en placer une, ce serait bien.

M. le Président. - S'il vous plaît, il n'y a qu'un seul M. Maroy dans la salle et les autres se taisent.

(Réaction d'un intervenant)

M. Maroy (MR). **-** C'est sûr qu'en plein foutoir Hermann-Debroux, organisé par une majorité dans laquelle le MR n'est pas, il fallait en plus organiser une grève. C'est du bon sens total !

M. Luperto (PS). - C'est vrai que l'on n'en a jamais vu autant que sous ce Gouvernement qui abîme les services publics, Monsieur Maroy. C'est quand les services publics sont absents que l'on voit leur utilité.

M. le Président. - Monsieur Luperto, vous n'avez pas la parole.

M. Luperto (PS). - Les citoyens ont vu que les services publics étaient importants, à partir du moment où ils manquaient.

M. le Président. - Monsieur Luperto, vous n'avez pas la parole.

(Applaudissements)

M. Maroy (MR). **-** Cela les dérange, évidemment, c'est normal.

M. le Président. - Monsieur Maroy, je comprends que chacun veuille réagir, mais s'il vous plaît, dans la discipline et conformément au règlement.

(Réaction d'un intervenant)

M. Maroy (MR). - J'attends que vous vous calmiez.

À propos de la réponse que j'attendais de M. Di Antonio sur l'accès à ce parking qui, je le répète, est le plus grand parking sous-terrain du Benelux, c'est vraiment dommage. C'est comme si l'on avait construit un château fort, mais que, pour y rentrer, on devait passer par la petite porte de service. Monsieur le Ministre, il y a déjà deux ans, Canal + nous avait égratignés, nous, les Wallons, en disant : « Qu'est-ce que c'est que ce travail inutile ? Cela n'a aucun sens » et je vois que, deux ans plus tard, on n'a pas avancé d'un iota.

M. le Président. - Monsieur Maroy, veuillez conclure.

M. Maroy (MR). **-** Je clôture. Avec insistance, Monsieur le Ministre, je vous appelle à débloquer ces budgets pour que ce parking puisse livrer tout son potentiel.

M. Legasse (PS). - Je suis navré, mais je n'ai pas bien compris l'intérêt de la réplique de M. Maroy par rapport à la question et à sa première réplique.

M. le Président. - C'est sa liberté.

FAIT PERSONNEL

M. Legasse (PS). - Permettez-moi d'intervenir à ce stade, parce qu'il y a un fait personnel..

M. le Président. - C'est sa liberté de parole. Probablement n'est-il pas d'accord avec vous ? À quel titre voulez-vous intervenir ?

M. Legasse (PS). - Pour fait personnel.

M. le Président. - La parole est à M. Legasse pour fait personnel.

M. Legasse (PS). - Je n'ai pas le sentiment d'être un pyromane, ni un kangourou de Walibi. Je suis navré, je n'ai pas bien compris l'intérêt de la réplique de M. Maroy par rapport à la question originale.

J'aimerais simplement dire que les services publics, pour nous, c'est important et les refinancer, leur donner les moyens, c'est plus important encore.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ
(Suite)

QUESTION D'ACTUALITÉ DE MME TILLIEUX À MME GREOLI, MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTÉ, DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, SUR « LA NÉCESSAIRE DÉSTIGMATISATION DE LA SANTÉ MENTALE »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de Mme Tillieux à Mme Greoli, Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative, sur « la nécessaire déstigmatisation de la santé mentale ».

M. le Ministre Di Antonio répondra en son nom et au nom du Gouvernement.

La parole est à Mme Tillieux pour poser sa question.

Mme Tillieux (PS). - Monsieur le Ministre, j'ignorais que la ministre était absente. Néanmoins, c'est avec plaisir que j'entendrai votre réponse.

Le 10 octobre, c'est traditionnellement la journée consacrée à la santé mentale.

La santé mentale, c'est quelque chose qui touche un grand nombre de nos concitoyens, puisque c'est plus d'une personne sur quatre qui, au cours de sa vie, rencontrera ou rencontre des difficultés de cet ordre.

Des initiatives voient le jour. De nouveaux clubs thérapeutiques sont inaugurés, par exemple, pas loin d'ici, à Andenne, notamment cette semaine.

La question que je souhaitais vous poser, c'est : quel soutien apportez-vous dans le cadre de cette journée de la santé mentale aux actions qui naissent sur le terrain ? Avez-vous sollicité, par exemple, l'administration pour porter plus particulièrement des initiatives à l'égard du grand public ou à l'égard de professionnels ?

Je voulais simplement aussi que vous me fassiez part du budget éventuel complémentaire consacré à soutenir ce type d'initiative. La question de la santé mentale, il faut encore aujourd'hui travailler à la déstigmatiser. C'est quelque chose de difficile. Le burn-out, la pression au travail, ce sont des thèmes d'une actualité très criante. Malheureusement, les services qui peuvent apporter des solutions, qui peuvent venir en soutien des citoyens, sont encore méconnus. Je pense qu'il y a des actions à mener au plan politique qui vous reviennent.

Je vous remercie de vos réponses.

(Applaudissements)